

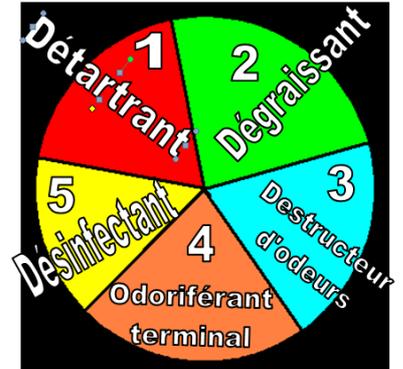
AR 40



DETARTRANT NETTOYANT DÉSINFECTANT ENTRETIEN - BRILLANTAGE - HYGIÈNE DES SURFACES POLIES, MATÉRIELS, SOLS ET SURFACES LESSIVABLES

- ✓ Sans acides libres
- ✓ Non corrosif
- ✓ Se rince facilement à l'eau
- ✓ Compatible multi-supports
- ✓ Sans abrasifs, ne raye pas les surfaces
- ✓ N'attaque pas les métaux ferreux

1 produit : 5 actions



Enlève les

- dépôts de calcaires.
- Tartres savonneux.
- Les salissures grasses.
- Les traces d'écoulement d'eau.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE	: Liquide, limpide.
MASSE VOLUMIQUE	: 1040 g/l +/- 20 g/l.
RÉACTION CHIMIQUE	: De caractère acide.
pH pur	: 1,2
pH à 5 % dans l'eau	: 1,55
COULEUR	: Orangée
ODEUR	: Fraîche de Pamplemousse
TENSION SUPERFICIELLE à 5 %	: 31,2 Dyne / cm

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

N'attaque pas dans les conditions d'emploi préconisées le verre, les vitres, les matières plastiques usuelles, faïences, porcelaines, etc...

Elimine les traces d'écoulements d'eau, coulures vertes d'origine végétale, dépôts d'algues, de rouille ou de calcaires, etc...

Dégraisse, **détartre**, **désinfecte** les surfaces et matériels en aciers inoxydables, alliages légers, matières plastiques, stratifiés, polyesters, polyéthylènes, murs et sols carrelés ou en béton ainsi-que les matériaux généralement sensibles aux acides forts

ECONOMIQUE, riche en matières actives.

Efficacité bactéricide contrôlée en présence de substances interférentes :

selon Norme : AFNOR NF EN 1276 (CONDITION DE SALETÉ) PV D'EFFICACITE N° NL/0329/3	à 2 % 5 mn	sur germes tests : Escherichia coli (CIP 54127) Staphylococcus aureus (CIP 4.83) Enterococcus hirae (CIP 58.55) Pseudomonas aeruginosa (CIP 103467)
---	----------------------	---

Efficacité levuricide contrôlée en présence de substances interférentes :

selon Norme : AFNOR NF EN 1275 PV D'EFFICACITE N° NL/10288/3	à 2 % 15 mn	sur germe test : Candida albicans (IP 4872)
---	-----------------------	--

En entretien régulier :

- Apporte l'éclat de neuf aux surfaces chromées, inoxydables, alliages légers, aluminiums anodisés, etc...
- Enlève l'aspect terne et gris des sols carrelés ou des revêtements de sols thermoplastiques
- Elimine les causes d'apparition des mauvaises odeurs, les sources de fermentations malodorantes
- Par son pouvoir désinfectant, assure simultanément propreté et hygiène en laissant une odeur agréablement fruitée pour les surfaces, objets, matériels, locaux utilisés en commun



NETTOYAGE DESINFECTATION SIMULTANE AVEC ELIMINATION DES VOILES DE TARTRES DANS LES CONDITIONS D'UTILISATIONS PRECONISEES :

SURFACES	SUPPORTS	UTILISATEURS
<ul style="list-style-type: none"> • Alliages légers • Aluminium • Aluminiums anodisés • Inoxydables • Surfaces chromées • Verre, surfaces vitrées, miroirs • Cuivres • Laitons • Surfaces carrelées • Faïences • Céramiques • Porcelaines • Matières synthétiques • Polyéthylène • Polyesters • Stratifiés • Thermoplastiques, etc... 	<ul style="list-style-type: none"> • Cabinets de douches • Baignoires • Jacuzzi • Pédiluves • Bains à remous • Pommets de douches • Robinetteries • Saunas • Locaux sanitaires • Objets et matériels utilisés en commun etc... 	<ul style="list-style-type: none"> • Thalassothérapie • Balnéothérapie • Kinésithérapie • Centres de soins hôpitaux • Thermes • Piscines • Professions de santé • Collectivités • Hôtellerie-restauration   

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- Selon la nature des surfaces et leur état d'encrassement, en nettoyages fréquents, diluer à 2 % dans l'eau, par pulvérisation, trempage, lessivage.
- Laisser agir au minimum 5 minutes pour une désinfection efficace.
- Terminer par un rinçage complet à l'eau claire.
- En pulvérisation, utiliser de préférence, une buse-mousse ou un vapo-mousse.

Dans le cas de surfaces préalablement nettoyées, en désinfection terminale, diluer à raison d'une partie pour cinquante parties d'eau.

Nota : Peut – être utilisé pur en cas de surfaces particulièrement sales ou présentant un dépôt de tartre important, vérifier dans ce cas, au préalable, la compatibilité avec le produit concentré

PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation de nettoyage à base d'une combinaison de fonctions dégraissantes, désincrustantes et désoxydantes de caractère non ioniques, biocide.

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



RECOMMANDATIONS



DANGER

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
 P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Utilisations réservées aux professionnels

Contient

- moins de 5% de : agents de surface amphotères
- désinfectants
- parfums

Usage biocide TP 02
CHLORURE DE DIDECLYLDIMETHYLAMMONIUM cas 7173-51-5 10 g/kg

« Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ». Élimination du produit et de l'emballage : faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Veiller à rincer ou égoutter parfaitement le bidon.

L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.

Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné. Ne pas mélanger avec d'autres produits tels que savons et substances de caractères anioniques.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

EGA Entreprise

15 domaine de la forêt d'Ivry 27220 Mousseaux Neuville

www.ega-entreprise.fr

Tél: 02 32 37 68 02

Ref. 0716
 Révision n° 11
 215126 HUMJHD